Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Licence droit Collège de droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Licence droit Collège de droit (35103)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Licence droit Collège de droit (35103)	Jury par défaut	Tous les candidats	75	1961	258	167	75

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Licence droit Collège de droit (35103)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	1375	186	114	56	74,7 %
			Masculin	586	72	53	19	25,3 %
			Total	**1961**	**258**	**167**	**75**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Licence droit Collège de droit (35103)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	0	0	0	0 %
				Sans mention	79	2	2	0	0 %
				AB	246	0	0	0	0 %
				B	653	23	14	9	12,2 %
				TB	785	181	108	54	73 %
				TBF	119	51	42	11	14,9 %
				Total	**1890**	**257**	**166**	**74**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	19	0	0	0	
				AB	11	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**35**	**0**	**0**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	2	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	**10**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	19	1	1	1	100 %
				AB	2	0	0	0	0 %
				TB	4	0	0	0	0 %
				Total	**25**	**1**	**1**	**1**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Licence droit Collège de droit (35103)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1703	256	166	74	98,7 %
			En réorientation	183	1	0	0	0 %
			Non scolarisés	32	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	31	1	1	1	1,3 %
			Autres	12	0	0	0	0 %
			Total	**1961**	**258**	**167**	**75**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Licence droit Collège de droit (35103)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	712	75	48	25
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	239	37	20	10
			Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	229	61	47	15

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	165	36	23	12
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	137	21	12	4
			Autres doublettes	389	26	15	8
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Licence droit Collège de droit (35103)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	38,1 %	29,3 %	29,1 %	33,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	12,8 %	14,5 %	12,1 %	13,5 %
		Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	12,2 %	23,8 %	28,5 %	20,3 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	8,8 %	14,1 %	13,9 %	16,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	7,3 %	8,2 %	7,3 %	5,4 %
		Autres doublettes	20,8 %	10,2 %	9,1 %	10,8 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Pour l'examen du vœu du candidat, sont notamment prises en compte les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités d'expression écrite Orthographe, vocabulaire, qualités littéraires, capacités argumentatives. Rang par rapport au niveau de la classe	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Sérieux, autonomie, capacité à organiser le travail Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat pourront être pris en compte.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Les éléments fournis par le candidat pourront être pris en compte le cas échéant. Pourront être pris en compte à ce titre la lettre de motivation, la fiche avenir, l'avis du chef d'établissement ou le parcours scolaire.	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etre intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques. Etre ouvert au monde	Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat pourront être pris en compte.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Résultats insuffisants dans les matières principales
Test, entretien insuffisants
Séries technologies et professionnelles

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit/Collège de droit a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris-Panthéon-Assas
(18 décembre 2024) et affichés sur la plateforme Parcoursup. La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées. Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir. La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- d'un pré-classement informatique résultant de l'utilisation d'un outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat lorsqu'elles sont organisées (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ; - l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Signature :
Stéphane BRACONNIER,
Président de l'établissement Université Paris Panthéon Assas